

De la commune de Mauvezin-sur-Gupie, Lot-et-Garonne,

Séance ordinaire du 17 septembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-sept septembre à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal, en séance ordinaire, de cette commune
régulièrement convoquée s'est réuni, au nombre prescrit par la Loi,
dans le lieu habituel de ses séances.

Sous la présidence de : Monsieur Daniel BORDENEUVE, Maire,

Présents : Ms Daniel BORDENEUVE, Michel WALTER, Michel
DUBAUX, Éric FORESTIER, Dominique SAVARIAUD, Ulysse SUC,
Antoine ZANOTTO et Christian MICHELET ; Mmes Laurence
TOUMEYRAGUES, Sandra BARBE, Delphine SCHWARTZ et Françoise
JORREY

Excusés : Mesdames Estelle ASPART et Laure BRAQUEHAIS.

Pouvoirs : Madame Laure BRAQUEHAIS à Monsieur Christian
MICHELET ; Madame Estelle ASPART à Madame Sandra BARBE

Absent :

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département du Lot et Garonne

Nombre de membres en exercice :

14

Nombre de membres

Présents : 12

Excusés : 2

Pouvoirs : 2

Votants : 14

Absents : 0

Date de la convocation :

Le 11 septembre 2024

Madame Laurence TOUMEYRAGUES a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Tarifs des repas cantine du nouveau prestataire LA CULINAIRE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du changement de prestataire cantine et de la signature d'un contrat avec LA CULINAIRE, qui fournit désormais les repas pour la restauration scolaire et dont les tarifs sont détaillés ci-après :

CONSOMMATEURS	Prix du repas HT	Prix du repas TTC
primaire	3.35 €	4.02 €
adulte	3.55 €	4.26 €

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,
le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés,

FIXE le prix d'un repas élève à **3.08 € TTC**

FIXE le prix d'un repas adulte à **4.26 € TTC**

DIT que cette mesure entre en application au 1^{er} septembre 2024

Adopté à 14 voix pour ; 0 voix contre ; 0 abstention

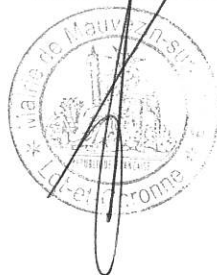
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme

Certifiée exécutoire après transmission le :

Publiée le 19.09.2024

Le Maire,

Daniel BORDENEUVE



La secrétaire de séance

Laurence TOUMEYRAGUES

